

L'ASSOCIATION AU FIL DU SIECLE



1994, pour la première fois,
le banquet annuel est présidé
par une de nos anciennes camarades : Jacqueline Salvan.

UN COLLEGE COMME UN AUTRE ?

L'édit de Nantes de 1598 a posé en Europe un principe nouveau, celui de la liberté de conscience, puisqu'il reconnaissait aux sujets du roi de France le droit de ne pas partager la même religion que leur souverain. Notre collège, né aux temps des guerres civiles et religieuses de la seconde moitié du XVI^e siècle, a, plus qu'un autre peut-être, appris à pratiquer très tôt et pour longtemps le respect des opinions d'autrui. Président en 1982 le banquet annuel, notre camarade Me Albert Viala évoqua la vertu de tolérance "chance majeure de la survie de l'intelligence". Une image des aumôniers de sa jeunesse restait pour lui comme un symbole, "la soutane de l'abbé Chauvont cheminant côté à côté sous le préau avec la jaquette du pasteur Hubac". N'oublions pas que nos professeurs, dont nous avons été si prompt à brocarder les travers, ("cet âge est sans pitié"), ont observé dans leur enseignement le principe de la neutralité laïque. Y compris ceux qui prenaient dans la vie publique des positions déterminées. Un fait mérite d'être rappelé à ce propos : les Jésuites des Allées Corbière, jusqu'à leur départ de Castres au début des années 1960, envoyait en cours, en externes libres, au Collège Jean Jaurès - et pas ailleurs- les quelques pensionnaires dont ils avaient la charge.

DE LA CONDITION DU CORPS PROFESSORAL

Au XIX^e siècle, les traitements des professeurs du Collège sont supérieurs à ceux versés dans les autres collèges communaux. D'où la faiblesse de l'indemnité compensatrice de l'Etat, quand celui-ci eut à partir de 1887 fixé des taux minima relevant de ses obligations. Si le personnel titulaire de chaire noble mène un train de vie convenable, il n'en n'est pas de même pour des fonctions considérées comme subalternes. Hébrard, professeur de gymnastique de 1868 à 1909, se retire à 71 ans avec une pension annuelle de 600 F. Et que dire de la condition des répétiteurs et surveillants, véritable sous-prolétariat de l'Instruction publique avant 1914. Soumis à de nombreuses contraintes de service, payés 600 F par an mais avec une retenue de 400 F pour frais de nourriture et d'entretien. Leur situation ne s'améliorera que très lentement.

L'ESPERANCE PLUS FORTE QUE LE MALHEUR

Elève puis surveillant, Almé Veautre part en vacances en juillet 1939. Mobilisé en septembre, il vit la terrible débâcle de mai - juin 1940 puis est dirigé par un surprenant hasard sur Castres, où il arrive avec son unité le 23 juin à 22 heures.

"Surprise ! les camions s'arrêtent devant le Collège, et, barda au dos, le cœur serré (oh, combien) j'entre dans le vestibule.

Notre brave Berthoumieu, le concierge, devant sa loge, contemplait le spectacle d'un air navré. Je vis ses yeux s'exhorbiter en se portant vers moi, et un large sourire (chose pourtant rare en ces terribles journées) illumina sa bonne face. Il tomba dans mes bras, puis, se reprenant, bondit à la porte de sa loge, et hurla : "Henriette viens vite !". Et obéissante, Henriette, sa digne épouse, se montra en camisole et jupon !! — Sans se soucier de sa tenue légère, elle me gratifia de deux baisers sonores et aussi, je crois, bien mouillés. Nous bavardâmes quelques instants devant une tasse de café, mais le cœur n'était pas à la conversation : aussi fut-elle brève.

M'étant ensuite mis en quête d'une botte de paille, le sort voulut que j'en trouve une, tout contre la tour, tout près de "MON" dortoir.

Le lendemain, errant dans la cour, je tombai sur mon vieil ami Lacam, lui aussi évacué sur Castres.

Quels changements dans notre collège ! "MON" étude servait de bureau au Colonel, et il y occupait "MA" chaire, la vieille chaire du Cheu, la seule vraie chaire qui existât encore dans la maison. Les vestiaires étaient devenus des dépôts d'armes, les Lices un parc-auto, la cour un polygone.

Au refectoire archi-comble, ma malicieuse étoile me désigna une table qui n'était autre que celle des pions. Décidément, tout se ligua pour me reprendre et m'enfermer dans le réseau tenu mais solide des souvenirs.

Moins d'un an plus tard - et le fait n'a jamais été rapporté par notre bulletin - trois anciens du Collège se trouvaient engagés dans la prise de l'oasis de Koufra, où après une marche de 1600 Km, Leclerc jura de ne déposer les armes que lorsque le drapeau tricolore flotterait à nouveau sur Metz et Strasbourg. Parmi en effet les quelques centaines de Français Libres, il y avait Gérard Claron qui devait mourir en mission aérienne au cours de cette opération, Robert Jean Fabre, sorti de Saint-Cyr en 1935, et qui perdra un œil et un bras en Tunisie et Boniface, sous-officier mécanicien, formé à l'EPS.

Bien qu'une première tentative ait eu lieu en 1882

C'est le 21 avril 1900 que se tint l'Assemblée Générale constitutive de l'Association Amicale des Anciens élèves du Collège de Castres. Sa création est donc antérieure à la fameuse loi de 1901 sur les associations dont les dispositions libérales sont toujours en vigueur. Auparavant bien que la réglementation se soit assouplie depuis 1875, il était nécessaire d'obtenir des pouvoirs publics une autorisation administrative. Aussi les premiers statuts sont-ils approuvés par arrêté du Préfet.

95 anciens élèves adhèrent la première année, dix ans plus tard 331 figurent sur

l'annuaire. (Jaurès pour sa part cotise dès 1905)

L'autonomie de l'EPS en 1919 avait conduit les anciens de l'Ecole à se constituer le 29 avril 1937 en Association Amicale des Anciens Elèves de l'Ecole Primaire Supérieure et Professionnelle. Interrrompues par la guerre ses activités n'eurent plus lieu d'être dès lors qu'il n'exista qu'un seul établissement avec ses trois sections : classique, moderne, technique. La fusion des deux amicales intervint en 1950. Mariage de raison au départ, cette fusion n'a jamais cessé d'être un mariage heureux.

Les premiers statuts.

— 14 —

STATUTS

APPROUVEZ PAR ARRÊTÉ PRÉFECTORAL EN DATE DU 8 AOUT 1900

BUT

Article I. — Cette association est composée des anciens élèves du Collège, quelle que soit leur résidence.

Art. II. — Elle a pour but :

1^e De conserver, rasserrer ou établir des relations amicales entre ces anciens élèves.

2^e De venir en aide à ses membres par tous les moyens dont elle dispose.

3^e D'exercer une influence salutaire sur les élèves actuels; soit en instituant des prix destinés à stimuler leur ardeur au travail, soit en les soutenant de son appui au début de leur carrière.

Art. III. — Elle est indépendante et s'interdit dès lors toute discussion politique ou religieuse.

ORGANISATION

Art. IV. — L'Association a son siège à Castres.

Art. V. — Elle se compose de membres actifs et de membres honoraires.

Art. VI. — Peuvent être membres actifs : tout ancien élève et exceptionnellement tout élève de l'une des classes de fin d'études qui adhérera aux présents statuts.

Art. VII. — Peut être membre honoraire toute personne qui, présentée par deux membres actifs, sera acceptée par le conseil.

— 15 —

Art. VIII. — Les membres actifs versent entre leurs mains du trésorier soit un capital de Cent francs, soit une cotisation de six francs par an payable d'avance.

Art. IX. — Les sociétaires appelés sous les drapeaux sont exonérés des frais de cotisation pendant la durée de leur service militaire.

Art. X. — Ceux qui auront versé un capital de Cent francs, recevront le titre de membres fondateurs de l'Association.

Art. XI. — Tout sociétaire qui aura laissé écouter une année sans payer sa cotisation sera réputé démissionnaire sauf les circonstances dont le conseil est juge.

Art. XII. — Les membres sont convoqués chaque année en Assemblée Générale dans la première quinzaine de janvier.

Art. XIII. — L'Assemblée procède régulièrement à la majorité des suffrages, quel que soit le nombre des membres présents ; elle délibère sur les rapports du secrétaire général et du trésorier et vote sur les propositions qui lui sont soumises.

Art. XIV. — L'Assemblée Générale élit le conseil qui se compose de sept membres.

Art. XV. — Les votes ont lieu par bulletins secrets.

Les membres sont élus pour un an et rééligibles pendant trois ans.

Le président sortant est de droit membre du conseil.

Art. XVI. — Le montant des cotisations pour les membres honoraires ne pourra être inférieur à six francs par an.

ADMINISTRATION

Art. XVII. — A la tête du Conseil d'Administration est placé un Bureau composé de :

1^e Un président d'honneur

L' idée que notre Association, comme beaucoup d'autres du même genre, aurait été à l'origine composée de vieux messieurs, plutôt traditionalistes, coupés des réalités de leur temps, ne correspond pas à la vérité. Bon nombre de nos "anciens" sont relativement jeunes, ne serait-ce que parce que l'âge de vie moyen ne dépasse pas alors cinquante ans, une forte proportion d'entre eux appartiennent au secteur actif et la petite bourgeoisie commerçante et artisanale est bien représentée. En tous cas on y fait montre de sens pratique et d'esprit d'ouverture.

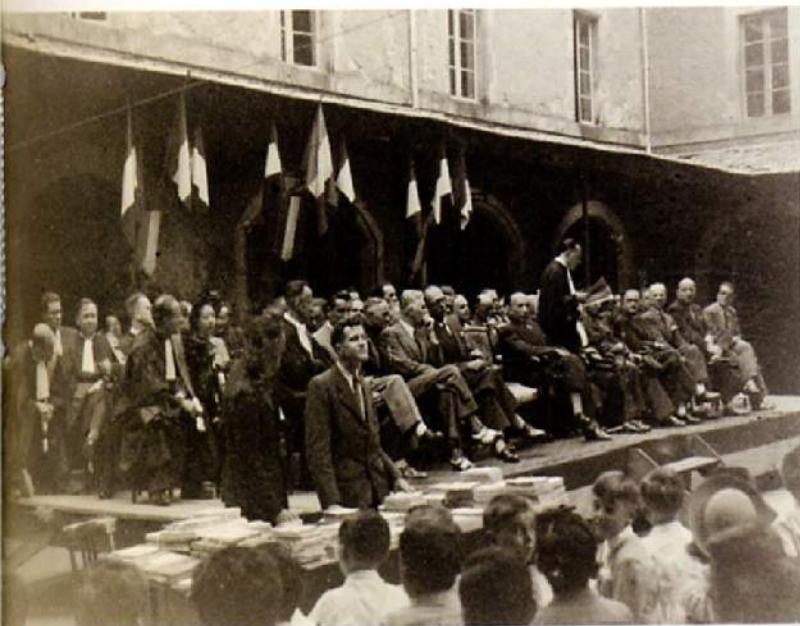
En 1904, au 3ème Congrès national de l'Union des A. qui regroupe les associations de anciens élèves des lycées et collèges de France, le vœu présenté par Castres (et adopté) souhaite que, face aux maladies vénériennes, des cours d'hygiène sociale (entendez d'éducation sexuelle) soient donnés dans les classes terminales par des médecins, des internes ou des externes des hôpitaux.

"...On ne changera pas la nature humaine. Vous ne ferez pas que l'homme ne soit pas un homme et que à l'âge où nous sentons monter les effluves printanières de la vie, nos appétits physiques

ne s'éveillent ; il ne sert à rien de réprimer, de comprimer, il vaut au contraire mieux instruire, éduquer, prémunir. Un philosophe l'a dit : "Savoir c'est prévoir, afin de pourvoir." Osons donc appeler les choses par leur nom et les regarder en face, rappelons-nous le proverbe : Si jeunesse savait, si vieillesse pouvait et appliquons le au cas qui nous occupe. Que jeunesse sache !..."

*Edouard Cormouls Houlés
au nom de l'A. de Castres*

L'année suivante, le Congrès a lieu à Toulouse et se poursuit durant deux jours par une excursion à Castres et dans le Sidobre. Notre A., afin de favoriser un enseignement pratique des langues vivantes, émet le vœu que des postes d'assistants étrangers soient créés dans les établissements et que se multiplie l'envoi d'élèves à l'étranger par le système des échanges scolaires. Prêchant d'exemple, l'Amicale fonde, à partir de 1906, une bourse de voyage, dotée de 300 F., permettant un séjour de six semaines, alternativement en Angleterre, Allemagne, Espagne. Les épreuves annuelles comportent un thème sur un sujet, une version tirée en général d'un article récent d'un quotidien du pays concerné, un oral de conversation.



Inséparable de l'enseignement secondaire, couronnement de l'année scolaire, la distribution des prix déroule durant tout le XIXème siècle, jusqu'en 1968, son rite immuable : tribune, professeurs en toge, discours d'usage, lecture du palmarès. Un cliché rare : 1949 Pierre Gineste lisant le palmarès, Edmond Durand debout au premier plan, assis à gauche on reconnaît Raymond Boquet, Fernand Bousquié, Camille Canonge ?, Guy Madern.

* Ancien élève, mort victime de son courage et de son dévouement le 24 août 1942, en sauvant à la nage trois jeunes filles.

** Fondé par son père en souvenir de son fils Pierre, ancien élève, mort pour la France, au cours de la Grande Guerre.

*** Fondé par Joseph et Gabriel Miégeville, anciens élèves, en souvenir de leur père Jean, professeur d'Allemand au Collège de 1894 à 1929.

O utre la bourse de voyage et les Prix d'Honneur offerts aux élèves des grandes classes lors de la Distribution solennelle des Prix, l'A. a longtemps et discrètement aidé, sur recommandation de l'administration du Collège, l'élève dont les parents n'étaient pas en mesure de prendre en charge tout ou partie des frais d'internat ou d'externat.

Au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, quand les moyens financiers de l'A. s'amenuisent, le Rotary assurera l'essentiel des frais générés par la bourse de voyage. Quant aux Prix d'Honneur, ils seront jusqu'à la fin maintenus. Le Prix Gérard Raissiguier,* "décerné à l'élève qui s'est le plus distingué au cours de l'année en éducation générale et sportive", sera même créé. Notre A. étant par ailleurs indirectement concernée par le Prix Birabent,** "décerné à l'élève de Mathématiques ou de Philosophie ou, à défaut, de Première qui s'est fait le plus remarquer au cours de ses études par son travail et ses qualités de cœur" et par le Prix Miégeville,*** "offert au meilleur élève d'Allemand".



Un professeur
en toge :
Pierre Gineste.

Le Souvenir.



Stèles portant les noms des anciens élèves morts pour la France.

L e n° 34 du Bulletin trimestriel sort au début du mois de juillet 1914. Le n° suivant ne paraît qu'en décembre 1921, c'est dire combien la Guerre fut un bouleversement même au sein du mouvement associatif. Cependant dès la première assemblée générale, le 18 janvier 1920, le projet d'ériger une plaque portant les noms des Anciens élèves morts au Champ d'honneur est décidé, ainsi, qu'à la quasi-unanimité, le souhait de voir les pouvoirs publics donner à l'établissement le nom de Jean Jaurès. Cette dernière proposition, reprise par le Conseil municipal, un temps retardé en 1923 au niveau ministériel, trouve sa concrétisation à la rentrée de 1924. Désormais notre collège reçoit le nom de celui qui fut le plus brillant et le plus renommé de ses élèves.

Le 4 janvier 1923, après une cérémo-

nie religieuse marquée par la spiritualité et la sensibilité des sermons prononcés par le Pasteur Hubac et le Chanoine Birot, le Président de l'A. remet au Principal, devant les familles, les élèves, les professeurs, les anciens rassemblés, les plaques dévoilées. Vingt sept ans plus tard, le 27 mai 1950, dans le cadre des manifestations de notre Cinquantenaire, sont apposées les nouvelles stèles en hommage aux morts de la Guerre 1939-1945. Et chaque année depuis près de quarante ans, la veille ou l'avant-veille du 11 novembre, l'Amicale vient fleurir ces plaques en présence de tous les élèves, y compris maintenant d'une délégation du Lycée de la Borde Basse, afin que soit rappelé aux générations montantes le souvenir de ceux qui sont morts pour que nous vivions libres.



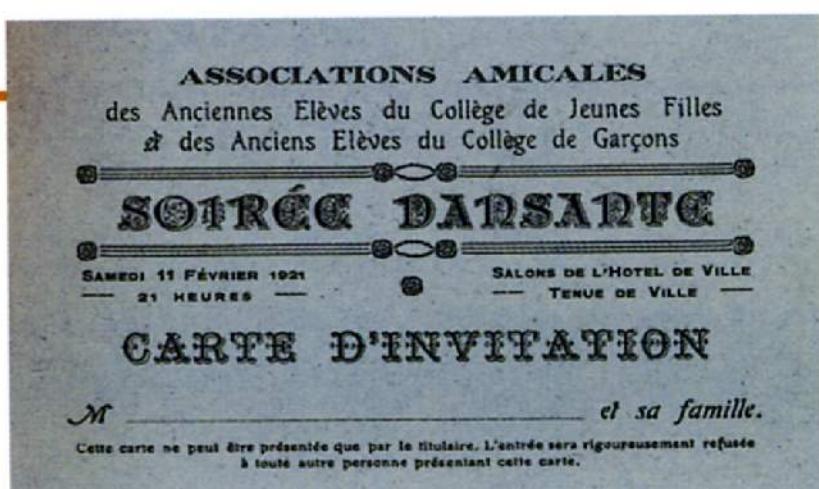
Une excursion
à la fin des années
1920.

A une époque où le temps accordé aux loisirs est réduit et les distractions offertes peu nombreuses, ceux qui s'étaient connus sur les bancs du Collège éprouvent, une fois parvenus à l'âge adulte, le besoin de se retrouver et de participer à des rencontres festives. Soirées théâtrales, récréatives, dansantes, excursions se succèdent dans l'année. Au théâtre municipal, pièces de théâtre, interprétations musicales, revues, sont données au moins une fois l'an, parfois en association avec les élèves. "La fête du Collège", des années 1940-1950, procède de ces représentations, restées jusqu'au milieu des années 1920 l'apanage de l'A.

"Le grand bal", organisé quelquefois en collaboration avec les Anciennes élèves du Collège de Jeunes filles, constitue un morceau de choix de la vie de la socié-

té castraise qui se retrouvait à cette occasion dans les salles de l'Hôtel de Ville. Le bal appartient lui aussi à une tradition que l'A. ne peut maintenir après la Seconde guerre mondiale. Tout comme "l'excursion annuelle", (toujours accompagnée d'un excellent déjeuner), forcément ferroviaire au début du siècle puis formée en convoi d'automobiles après 1920. Marseille, Arles, Nîmes, les mines de Carmaux, Lacaune-les-Bains sont des buts de voyage avant 1914. Ensuite on sillonne les routes à la découverte des beautés de la région.

"C'était une tradition charmante. Nos épouses y étaient conviées. On visitait le Sidobre, on allait à Saint-Ferréol et au Lampy. On a même effectué une longue sortie dans l'Ariège. Et puis on a abandonné parce que cela n'intéressait plus personne. Le développement des moyens



de transport individuel y est pour beaucoup".

Henry Siguier,

Bulletin n° 86, Sept-Octobre 1960

Il reste malgré tout une grande tradition qui, elle, demeure depuis un siècle et que les guerres seules ont pu momentanément interrompre. "Le banquet" où chaque année dans une ambiance de gaieté, teintée de nostalgie, se célèbre l'alliance des souvenirs partagés et de la camaraderie retrouvée. C'est là, peut-être plus qu'ailleurs, que l'Amicale exprime le mieux ce qu'elle a su constamment préserver, une convivialité totale entre ses membres. Rencontre régulièrement répétée, ces agapes s'entourent très tôt de certains rites. Dans le compte-rendu du premier banquet, on lit :

"Au milieu d'un enthousiasme général quelques uns de nos amis ont été successivement applaudis : Galinier et Gibert dans leurs morceaux choisis ; Poux et Raoul Bel dans leurs chansonnettes comiques toutes remplies d'un sel gaulois".

Le Concert intime était né ! Il n'est pas la raison de notre assemblée mais il en compose toujours son aboutissement. Aux interventions marquantes et fugaces de certains, s'ajoutent les prestations immuables et attendues

d'autres. Voix qui se sont tuées mais dont l'évocation est parvenue jusqu'à nous : Charles Homs, baryton aussi à l'aise dans les grands airs que dans la chansonnette *Les trois paveurs* ; Vigé chantant le mélancolique *Temps des cerises* ; Georges Alquier déclamant *Les phares* ; plus proches encore, trop tôt disparus, d'autres amis chers : Pierre Chabbert, Robert Sizaire, Jean-Jack Barthas, Jean Delmas. Ce dernier, incomparable animateur, que Jacques Limouzy présentait en ces termes lors du banquet de 1975 :

"... Mr Delmas est un des plus éminents spécialistes français du chant de société, vous n'en doutez pas. Il maintient vivante la tradition gauloise de la chanson. Il a créé une expression chorale rénovée, accompagnée de gestes, souvent, et il donne chaque année un récital, de six heures dans certains cas, à Castres. Cette manifestation constitue, vous le savez, l'un des sommets artistiques et culturels de la saison, ce qu'il y a à déplorer c'est que certains ont continué à dénommer cette manifestation vocale et chorale, qui se poursuit tous les ans dans cette maison, Banquet annuel des anciens élèves et non pas Festival Delmas."



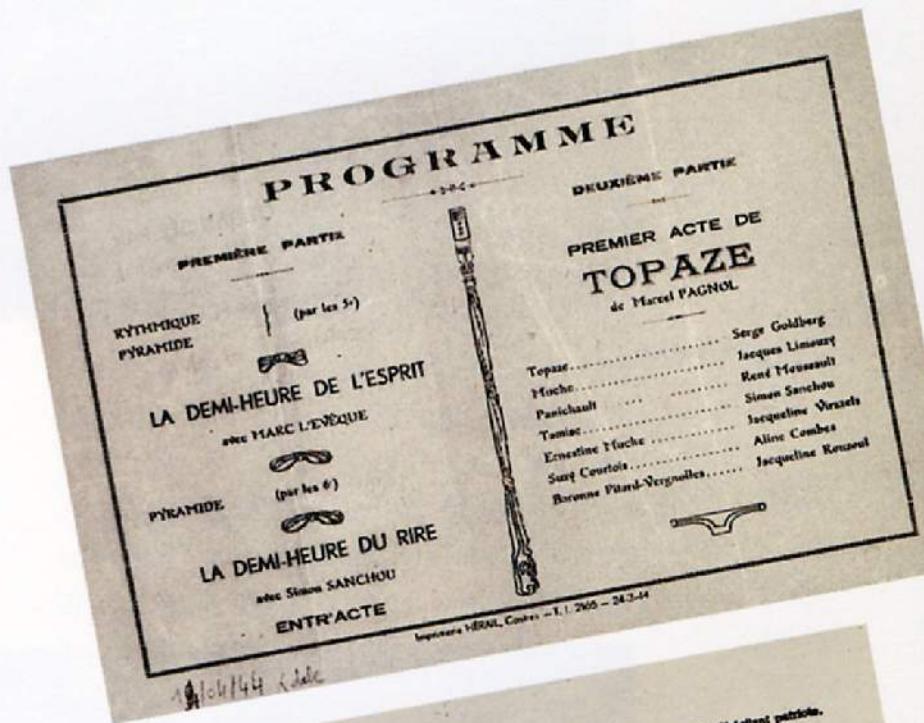
Jean Delmas.

Depuis un siècle pas un banquet
ne se termine sans que ne soit entonné, debout
sur les chaises,
“Dans les prisons de Nantes”.

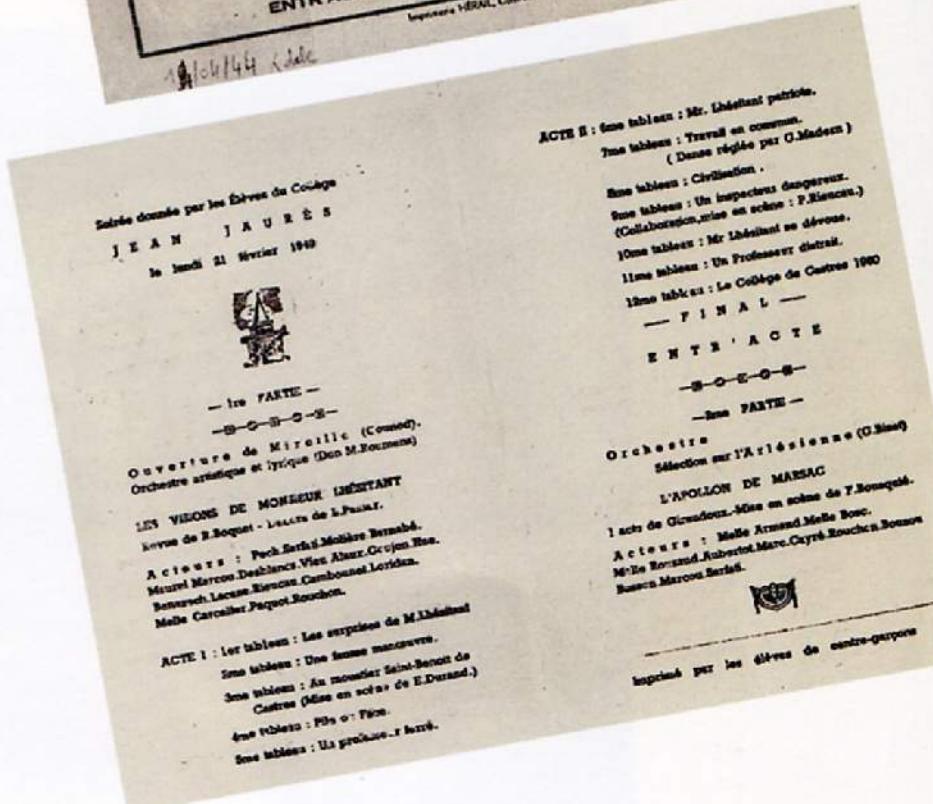


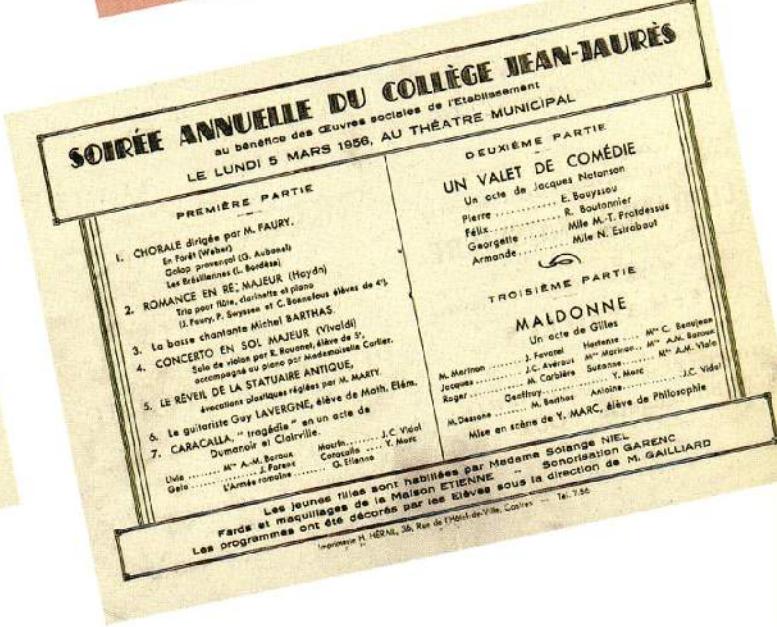
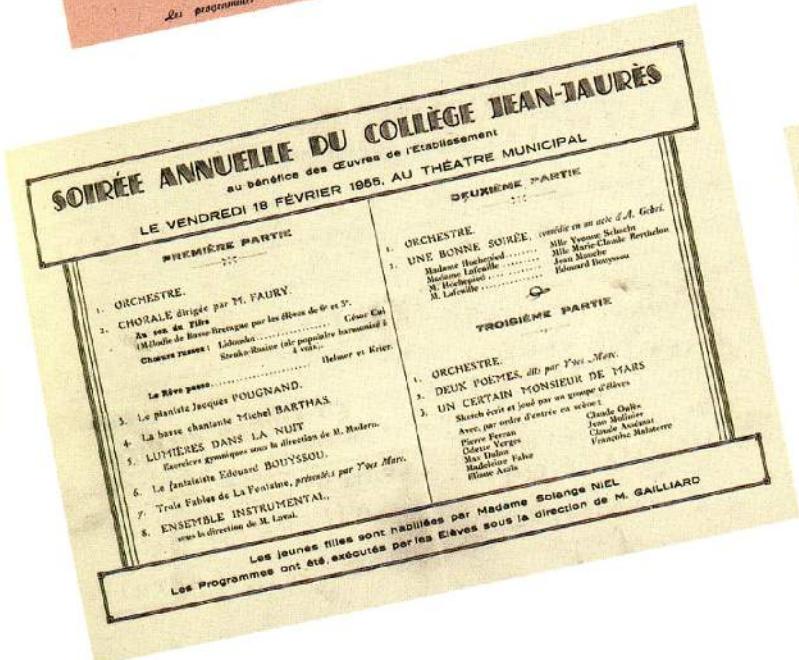
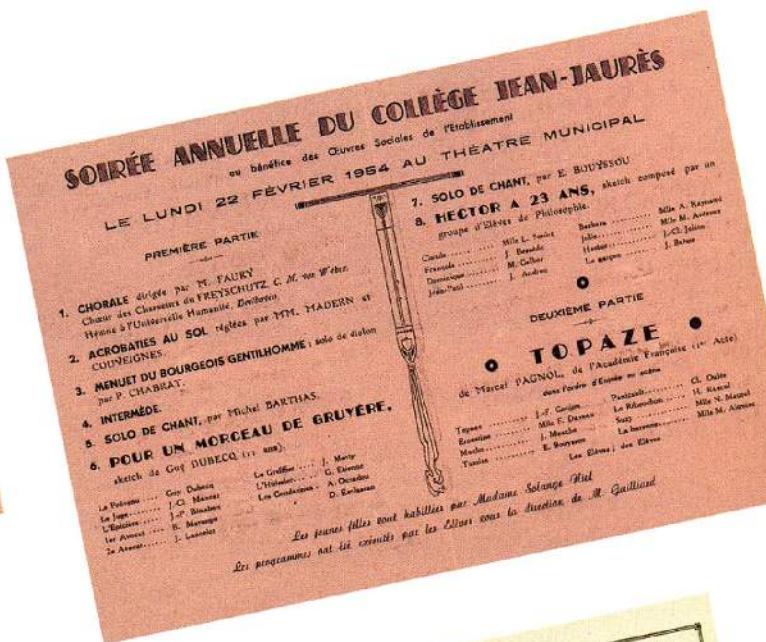
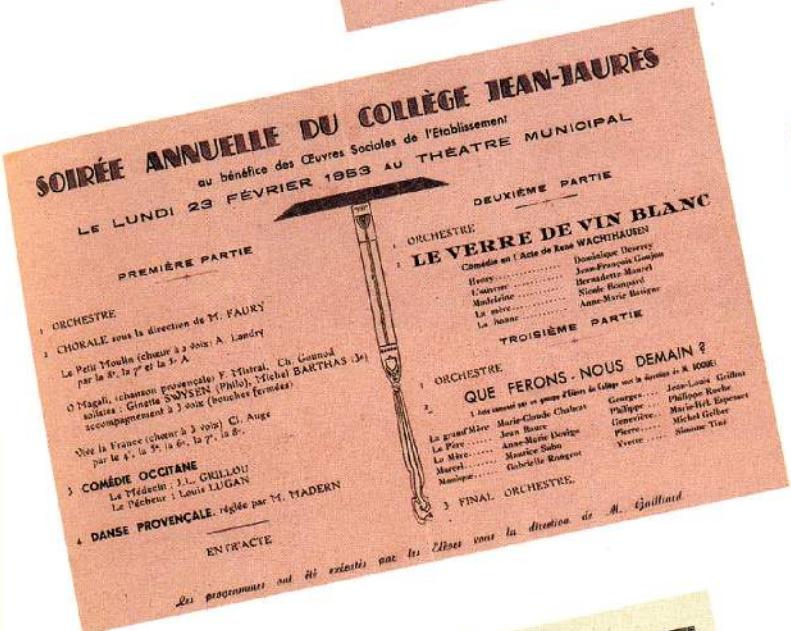
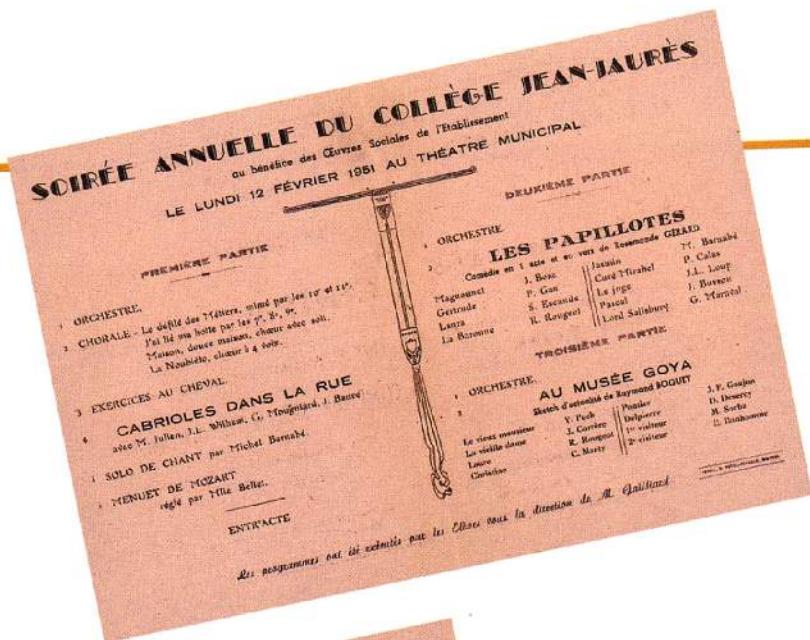


Programme d'une soirée au début du siècle. Quelques années plus tard, l'élève Henri Mauriès, auteur des dessins, sera tué à la Guerre.



Autres programmes des Fêtes du Collège. Parmi ceux qui montèrent sur les planches, certains devaient particulièrement s'illustrer au théâtre par la suite. Sans remonter à Gondinet (voir ci-dessous) et à Abel Boullaran-Deval (1863-1938), qui après s'être fait remarquer sur les scènes parisiennes, devint directeur de l'Athénée à 32 ans et enfin docteur en médecine, comme son frère le sénateur, il faut évoquer à notre époque la qualité de la troupe des Compagnons du Parvis, les carrières de Maurice Sarfati, Jean Favarel, les passages au Grenier de Toulouse de Christian et Yves Marc.







L'équipe des Anciens élèves en mai 1952.

Debout : le Principal Nadal - de Calvayrac - Charles Sizaire - Armengaud - Larroque
Robert Sizaire - Barthès - Sigé - Calas - Cobian
Devant : Salvaire - Frommer - Baroux - Pradelle - Etienne - Toye - Siguier
J.Ch. Boyer (enfant) fils du président

Grâce au témoignage en 1950 de J.L. Puech, nous savons que la société sportive *La Péruvienne**, plus tard *Les Ajoncs du Sidobre***, a été créée, à la fin du XIXème siècle, sous l'impulsion du professeur de philosophie Besairie. Elle a l'immense honneur d'avoir introduit la pratique du rugby mais aussi du football dans notre ville. L'A. s'intéresse aux activités sportives du Collège, fonde en 1938 un challenge d'athlétisme poursuivi de nombreuses années, organise surtout durant la période 1950-1957

de mémorables rencontres de rugby entre jeunes ou vieux anciens élèves et jeunes ou vieux professeurs. Les matches de 1950, 1952, 1957 ont laissé d'amusants souvenirs. L'ambiance en était toute particulière. Non point parce que les joueurs s'affranchissaient des règles du jeu mais bien parce qu'ils y introduisaient spontanément une fantaisie, que les spectateurs de la pelouse du Castres Olympique étaient peu habitués à voir. Ainsi cet avocat, ancien élève, tentant en bon trois quart aile de déborder son vis à vis et qui en déses-



Bientôt anciens élèves, l'équipe de basket championne d'Académie en 1950.

Debout : Thomas - Blatgé - Sancerni

Madern (professeur d'éducation physique)

Devant : Desblanc - Liang - Millan - Bousquié (six titres de champion d'Académie en athlétisme) - G. Maraval

poir de cause transmettait la balle au juge de touche ! En mai 1950, l'équipe des "vieux anciens élèves" battait celle du "corps enseignant" par 3 essais (Baccou, Sigé, Bonnet) à 2 essais (Chamayou, Tailhades, une transformation de Boquet). Venu renforcer en tant qu'ancien instituteur l'équipe des enseignants, Jean Matheu, déjà plusieurs fois international et qui venait pour la deuxième année consécutive de remporter avec le Castres Olympique le titre de Champion de France, déclarait à l'issue de la rencontre :

"J'ai été quelques fois paralysé par l'importance de l'enjeu et débordé par une cadence trop rapide, d'autre part, la cabale montée contre moi ("Matheu à l'école") m'a enlevé une partie de mes faibles moyens."

Courrier des Sports, 20 mai 1950

* Tirant son nom d'une production textile locale, longtemps en vogue, faite d'une étoffe de coton composée avec des fils de deux couleurs différentes de telle manière que les deux côtés soient distincts, La Péruvienne est fondée en 1897

** Constitués le 23 juin 1933 (déclaration au J.O. du 22/7/ 33). Succède aux Ajoncs, l'Association sportive Lycée polyvalent Borde Basse (J.O. du 5/11/86)

Quelques canulars de potaches évoqués dans le Bulletin.

Pour saisir le sel de l'histoire ci-dessous, il faut savoir que le Principal Canal se prénommait Melchior !

“...Il y aura bientôt cinquante ans, j'eus l'honneur d'assister dans ces murs, en qualité de représentant des élèves, au banquet que vous me faites présider aujourd'hui. [23 février 1963]... Nous circulions un jeudi en groupe rue Mahuzies, où habitait un tondeur de chevaux et de chiens, Mr. Paulet. En passant devant le couloir de sa maison, nous vîmes un tableau noir accroché au mur, à côté un morceau de craie et cette indication : <En cas d'absence, inscrivez le nom et l'adresse>. Instantanément l'idée d'une bonne blague germa dans nos jeunes cervelles. Venez tondre Melchior chez Mr Canal, Principal du Collège. Et le vendredi matin, nous guettons Paulet qui avait pris Melchior pour un brave toutou.”*

J. Ph. Bosc, Bulletin n° 93, Juillet 1963

* La tradition consistant à accueillir deux représentants des élèves à cha-

cun de nos banquets s'est maintenu sans exception durant un siècle. C'est au témoignage de l'un d'entre eux que nous faisons encore appel :

“...Oui, lorsque comme vous, nous aurons quitté ces vieux murs, nous garderons le souvenir... de cette Marseillaise vibrante chantée en muette dans la grande permanence ; ce devoir-farce, habilement introduit dans le tas de copies ; ou ce réveille-matin judicieusement camouflé et qui vient fort à propos interrompre le professeur de français, au cours d'un magnifique morceau d'éloquence !”

J. P. Culié, Bulletin n° 82,
Décembre 1957

Quel fut le moment le plus enivrant, l'attente de la sonnerie du réveil ou l'instant de son déclenchement ? Je ne saurais pas plus que mes condisciples le dire, mais à près de quarante cinq ans de distance nous en savourons juvénilement l'évocation. Tout comme ces faux devoirs de version grecque, de version anglaise et de dissertation fran-



La Tour
ardemment convoitée.

çaise, auxquels selon la règle il fallait bien en marge, en haut et à gauche de la copie, attribuer un nom et que nous avions finement imputés à un dénommé Lambique, prénommé A. Mais que de joie dans leur préparation comparée à la faiblesse des résultats obtenus. Trois décennies plus tôt, une fausse version latine imprimée : "Poutrouillus pimportusque", faisant allusion à Gardey, dit "La poutre", avait été distribuée comme devoir aux élèves.

Cette version retrouvée a été publiée dans le Bulletin n°121, Février 1988

Enfin, il ne peut être mis fin à ce trop court chapitre sans citer les expéditions nocturnes entreprises par les pensionnaires. Objectif interdit et ardemment convoitée, surtout à la fin de l'année scolaire, la Tour attire irrésistiblement tous ceux qui rêvent d'en gravir les chancelants degrés et, triomphe suprême, d'en peindre la cloche ! Quelques uns ont réussi cet exploit, mais peu sur le moment s'en sont vantés. Et quand la Tour est inaccessible, on se replie dans les sous-sols

"...Au milieu de la nuit, les pensionnaires avaient quitté leur dortoir pour élire domicile dans la cave à charbon où ils faisaient partir des pétards. L'autorité du "Crabe" [le sous-principal] finit par rétablir l'ordre, mais il y eut une sanction et c'est un de nos camarades de Mazamet, un brillant élève qui fut rendu à sa famille".

Léon Coudert
[élève de 1882 à 1887], Bulletin
n° 73, Avril 1950.